



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 février 2026 — N° 33

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat du 15 janvier 2016 au Burkina Faso.

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le travail du centre Com'femme.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la compétition Mascouche a du talent.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de rendre hommage aux centres d'éducation populaire et à interCEP.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Sauvé.

5 février 2026

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la Semaine du développement international.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la Journée Optimiste.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner l'importance de la lutte contre la violence conjugale.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire d'Intégration TSA.

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Manouchka Otis.

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. François Legault.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter Mme Lori-Anne Berthiaume, lauréate du Concours jeunes agriculteurs d'élite du Canada, section Québec.

5 février 2026

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Poulin, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 17 Loi modifiant principalement la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 17.

Dépôts de documents

M. Boulet, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :

Le rapport annuel 2025 sur l'évolution du marché au détail d'essence ou de carburant diesel de la Régie de l'énergie.

(Dépôt n° 510-20260205)

5 février 2026

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 3 et 4 février 2026, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 13, Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions.

(Dépôt n° 511-20260205)

Dépôts de pétitions

M. Fortin (Pontiac), en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 360 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès aux systèmes de surveillance du glucose en continu pour les personnes vivant avec le diabète de type 2.

(Dépôt n° 512-20260205)

M. Grandmont (Taschereau) dépose deux extraits de pétition concernant une demande visant à cesser les investissements de fonds publics pour le troisième lien entre Québec et Lévis :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 3 917 citoyens et citoyennes du Québec;

(Dépôt n° 513-20260205)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 334 citoyens et citoyennes du Québec.

(Dépôt n° 514-20260205)

5 février 2026

Mme Zaga Mendez (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 600 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rénovation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas.
(Dépôt n° 515-20260205)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 4 février 2026 sur la motion proposée par Mme Garceau (Robert-Baldwin) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la hausse alarmante de la violence faite aux femmes au Québec, notamment la violence conjugale, qui s'incarne entre autres par les nombreux féminicides déjà commis depuis le début de 2026 ainsi que par la saturation critique des maisons d'aide et d'hébergement et des services externes, dont la capacité d'accueil est largement dépassée;

QU'elle s'alarme que, dans la dernière année, SOS Violence conjugale ait reçu plus de 19 000 demandes d'hébergement et que plus d'une femme sur deux se soit vu refuser de l'aide, faute de places et de ressources, et que, dans certaines régions, le taux de refus atteint près de 67 %;

QU'elle constate que les actions mises de l'avant par le gouvernement au cours des dernières années n'ont pas permis d'endiguer la hausse de la violence faite aux femmes, que ce phénomène demeure en augmentation et qu'il est opportun et nécessaire de bonifier le cadre d'action gouvernemental en la matière;

5 février 2026

QU'enfin, elle exige du gouvernement qu'il dépose de façon urgente une actualisation de la Stratégie gouvernementale pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance 2022-2027 qui repose notamment sur la prévisibilité du financement dédié aux maisons d'aide et d'hébergement, l'augmentation de la capacité d'hébergement et le renforcement des services de prévention, de dépistage précoce et d'accompagnement, incluant auprès des femmes en situation d'itinérance.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 97 en annexe)

Pour : **33** Contre : **68** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec M. Paradis (Jean-Talon), M. Dufour (Abitibi-Est) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant le projet pilote de service de livraison rapide de la Société des alcools du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Grandmont (Taschereau), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant le financement du Programme d'aide au développement du transport collectif; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

5 février 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Abou-Khalil (Fabre), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), M. Carmant (Taillon), Mme Poulet (Laporte), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale soutienne qu'en cas de conflit entre l'exercice du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et l'exercice de la liberté de religion, le premier doit l'emporter.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 98 en annexe)

Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 7

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant le nombre de Québécois inscrits auprès d'un médecin de famille; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec;

5 février 2026

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 111, Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, elle convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 15, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la fermeture du Bureau du Québec à Tel-Aviv.

5 février 2026

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 13 février 2026, Mme Dufour (Mille-Îles) s'adressera à Mme Proulx, ministre responsable de l'Habitation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Générations locataires : le legs caquiste en matière de logement ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 18, à la demande de Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 11 h 35.

À 11 h 35, à la demande de Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

5 février 2026

Débats de fin de séance

À 13 h 01, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à Mme Bélanger, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « L'inaction du gouvernement caquiste face à la hausse du taux de suicide chez nos jeunes »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) à Mme Bélanger, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « Dossier de Lisette Perron ».

Mme Bélanger, ministre de la Santé, propose l'ajournement des travaux au mardi 10 février 2026, à 10 heures.

La motion est adoptée.

À 13 h 27, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 février 2026, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

5 février 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Garceau (Robert-Baldwin) :

(Vote n° 97)

POUR - 33

Arseneau (PQ)	Cicccone (PLQ)	Garceau (PLQ)	McGraw (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Cliche-Rivard (QS)	Gentilcore (PQ)	Morin (PLQ)
Bérubé (PQ)	Derraji (PLQ)	Grandmont (QS)	Nichols (PLQ)
Blanchette Vézina (IND)	Dufour (IND)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)
Boissonneault (PQ)	(Abitibi-Est)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Bouazzi (QS)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (IND)	Rotiroti (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Caron (PLQ)	Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(La Pinière)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)

CONTRE - 68

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (IND)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (IND)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Lévesque (CAQ)	
(Portneuf)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Mallette (CAQ)	

5 février 2026

Sur la motion de Mme Abou-Khalil (Fabre), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), M. Carmant (Taillon), Mme Poulet (Laporte), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) :

(Vote n° 98)

POUR - 93

Abou-Khalil (CAQ)	Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)
Arseneau (PQ)	Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (PLQ)
Asselin (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bernard (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dubé (IND)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (IND) (Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (IND)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (IND)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (IND)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	
		Mallette (CAQ)	
		McGraw (PLQ)	

ABSTENTIONS - 7

Bouazzi (QS)	Grandmont (QS)	Massé (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	